

également que les esprits sont partout. On ne saurait donc nier l'existence des esprits sans nier celle des âmes.

Ceci n'est, il est vrai, qu'une théorie plus rationnelle que l'autre ; mais c'est déjà beaucoup qu'une théorie que ne contredisent ni la raison ni la science ; si, de plus, elle est corroborée par les faits, elle a pour elle la sanction du raisonnement et de l'expérience. Ces faits, nous les trouvons dans le phénomène des manifestations spirites, qui sont ainsi la preuve patente de l'existence et de la survie de l'âme. Mais chez beaucoup de gens, là s'arrête la croyance ; ils admettent bien l'existence des âmes et, par conséquent, celle des esprits ; mais ils nient la possibilité de communiquer avec eux, par la raison, disent-ils, que des êtres immatériels ne peuvent agir sur la matière. Ce doute est fondé sur l'ignorance de la véritable nature des esprits, dont on se fait généralement une idée très fausse, car on se les figure à tort comme des êtres abstraits, vagues et indéfinis, ce qui n'est pas.

Figurons-nous d'abord l'esprit dans son union avec le corps ; l'esprit est l'être principal, puisque c'est l'être *pensant et survivant* ; le corps n'est donc qu'un *accessoire* de l'esprit, une enveloppe, un vêtement, qu'il quitte quand il est usé. Outre cette enveloppe matérielle, l'esprit en a une seconde, semi-matérielle, qui l'unit à la première ; à la mort, l'esprit se dépouille de celle-ci, mais non de la seconde, à laquelle nous donnons le nom de *périsprit*. Cette enveloppe semi-matérielle, qui affecte la forme humaine, constitue pour lui un corps fluidique, vaporeux, mais qui, pour être invisible pour nous dans son état normal, n'en possède pas moins quelques-unes des propriétés de la matière. L'esprit n'est donc pas un point, une abstraction, mais un être limité et circonscrit, auquel il ne manque que d'être visible et palpable pour ressembler aux êtres humains. Pourquoi donc n'agirait-il pas sur la matière ? Est-ce parce que son corps est fluidique ? Mais n'est-ce pas parmi les fluides les plus rares, ceux mêmes que l'on regarde comme impondérables, — l'électricité, par exemple, — que l'homme trouve ses plus puissants moteurs ?

Est-ce que la lumière impondérable n'exerce pas une action chimique sur la matière pondérable ? Nous ne connaissons pas la nature intime du périsprit ; mais supposons-le formé de matière électrique, ou toute autre aussi subtile : pourquoi n'aurait-il pas la même propriété, étant dirigé par une volonté ?

L'existence de l'âme et celle de Dieu, qui sont la conséquence l'une de l'autre, étant la base de tout l'édifice, avant d'entamer aucune discussion spirite, il importe de s'assurer si l'interlocuteur admet cette base. Si à ces questions :

Croyez-vous en Dieu ?

Croyez-vous avoir une âme ?

Croyez-vous à la survie de l'âme après la mort ? il répond négativement, ou même s'il dit simplement : *Je ne sais ; je voudrais qu'il en fût ainsi, mais je n'en suis pas sûr*, ce qui, le plus souvent, équivaut à une négation polie, déguisée sous une forme moins tranchante pour éviter de heurter trop brusquement ce qu'il appelle des préjugés respectables, il serait tout aussi inutile d'aller au-delà que d'entreprendre de démontrer les propriétés de la lumière à l'aveugle qui n'admettrait pas la lumière ; car, en définitive, les manifestations spirites ne sont autre chose que les effets des propriétés de

l'âme. Avec celui-là, c'est un tout autre ordre d'idées à suivre, si l'on ne veut pas perdre son temps.

Si la base est admise, non à titre de *probabilité*, mais comme chose avérée, incontestable, l'existence des esprits en découle tout naturellement.

Reste maintenant la question de savoir si l'esprit peut se communiquer à l'homme, c'est-à-dire s'il peut faire avec lui échange de pensées. Et pourquoi non ? Qu'est-ce que l'homme, sinon un esprit emprisonné dans un corps ?

Pourquoi l'esprit libre ne pourrait-il communiquer avec l'esprit captif, comme l'homme libre avec celui qui est enchaîné ? Dès lors que vous admettez la survie de l'âme, est-il rationnel de ne pas admettre la survie des affections ? Puisque les âmes sont partout, n'est-il pas naturel de penser que celle d'un être qui nous a aimé pendant sa vie vienne auprès de nous, qu'il désire se communiquer à nous et qu'il se serve pour cela des moyens qui sont à sa disposition ? Pendant sa vie, n'agissait-il pas sur la matière de son corps ? Pourquoi donc, après sa mort, d'accord avec un autre esprit lié à un corps, n'emprunterait-il pas ce corps vivant pour manifester sa pensée, comme un muet peut se servir d'un parlant pour se faire comprendre ?

Faisons, pour un instant, abstraction des faits qui, pour nous, rendent la chose incontestable ; admettons-la à titre de simple hypothèse ; nous demandons que les incrédules nous prouvent, non par une simple négation, car leur avis personnel ne peut faire loi, mais par des raisons péremptoires, que cela ne se peut pas. Nous nous plaçons sur leur terrain et, puisqu'ils veulent apprécier les faits spirites à l'aide des lois de la matière, qu'ils puissent donc dans cet arsenal quelque démonstration mathématique, physique, chimique, mécanique, physiologique, et prouvent par *a plus b*, tout en partant du principe de l'existence et de la survie de l'âme :

1° Que l'être qui pense en nous pendant la vie ne doit plus penser après la mort ;

2° Que, s'il pense, il ne doit plus penser à ceux qu'il a aimés ;

3° Que, s'il pense à ceux qu'il a aimés, il ne doit pas vouloir se communiquer à eux ;

4° Que, s'il peut être partout, il ne peut pas être à nos côtés ;

5° Que, s'il est à nos côtés, il ne peut pas se communiquer à nous ;

6° Que, par son enveloppe fluidique, il ne peut pas agir sur la matière inerte ;

7° Que, s'il peut agir sur la matière inerte, il ne peut pas agir sur un être animé ;

8° Que, s'il peut agir sur un être animé, il ne peut pas diriger sa main pour le faire écrire ;

9° Que, pouvant le faire écrire, il ne peut pas répondre à ses questions et lui transmettre sa pensée.

Quand les adversaires du spiritisme nous auront démontré que cela ne se peut pas, par des raisons aussi patentnes que celles par lesquelles Galilée démontra que ce n'est pas le soleil qui tourne autour de la terre, alors nous pourrons dire que leurs doutes sont fondés. Malheureusement jusqu'à ce jour toute leur argumentation se résume en ces mots : *Je ne crois pas, donc cela est impossible*. Ils nous diront sans doute que c'est à nous de prouver la réalité des manifestations ; nous la leur prouverons par les faits et par le raisonnement ; s'ils